

" L'HEURE EST GRAVE " POUR LA FRANCOPHONIE CANADIENNE, SELON DYANE ADAM

La francophonie canadienne se porte assez mal merci aux yeux de la Commissaire aux langues officielles, qui reproche au gouvernement fédéral d'avoir placé l'économie au centre de toutes ses priorités, en oubliant que le Canada était davantage qu'un produit intérieur brut.

" Ni le gouvernement fédéral, ni les provinces, ni les chefs de file de la société canadienne ne se sont acquittés convenablement de leurs responsabilités respectives envers leurs communautés minoritaires de langue officielle. Le leadership éclairé dont nous avons tellement besoin dans la société et l'État fait défaut ".

Dyane Adam a profité de sa participation à un panel de discussion organisé par la Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA) dans le cadre de sa 25e assemblée annuelle, pour fustiger ceux et celles qui font toujours semblant de croire que tout va bien dans le meilleur des mondes.

À cet égard, elle a dénoncé le silence des chefs de file politiques et administratifs du gouvernement canadien depuis la sortie de la percutante étude du sénateur Jean-Maurice Simard publiée au mois de novembre intitulée " *De la coupe aux lèvres : un coup de coeur qui se fait attendre, qui critique sévèrement le fédéral pour* " sa politique d'étranglement à petit feu " de la francophonie canadienne et qui est très dure à l'endroit des leaders de la francophonie canadienne.

C'est une étude qui dérange. La vérité dérange toujours quand elle s'attaque aux idées reçues des mandarins et des fonctionnaires. Il s'en trouvera pour traiter cette étude d'irréaliste, d'incomplète, d'impolitique ou tout simplement d'exécution impossible. Certains administrateurs rivalisent d'imagination lorsqu'il s'agit de défendre le statu quo et l'immobilisme. On aimerait qu'ils fassent preuve d'autant de créativité lorsqu'il est question de passer à l'action ". Justement, plusieurs fonctionnaires fédéraux étaient présents dans la salle au moment de l'allocution de la Commissaire.

Elle propose de " recentrer la dualité linguistique au coeur de préoccupations des élites canadiennes ". Et d'abord, il faut retourner à la base et ancrer les enjeux dans la conscience collective des Canadiens, avec un plan de match et des échéances précises.

" Il faut leur dire honnêtement et sobrement que l'heure est grave. Les clivages linguistiques s'accroissent et les communautés de langue officielle vivant en situation minoritaire, malgré tous leurs efforts, ne cessent de perdre du terrain ".

Mme Adam pense enfin qu'il faut " régler une fois pour toutes " les trois dossiers prioritaires soulevés par le sénateur Simard : la pleine réalisation de l'article 23 de la Charte qui accorde aux parents francophones la gestion scolaire, la réforme de l'immigration pour remédier à l'érosion progressive des communautés francophones, et l'application efficace de la Loi sur les langues officielles en ce qui concerne le développement et l'épanouissement des minorités francophones par le gouvernement fédéral.

La Commissaire Adam a d'ailleurs annoncé son intention de démarrer un étude sur les services et actions du fédéral dans le domaine de l'immigration, dans le but d'inciter le gouvernement à améliorer ses politiques en faveur des francophones.

La présidente de la Société des acadiens du Nouveau-Brunswick, Ghislaine Foulem, en a remis : " Il est temps de remettre nos culottes et de passer à l'action ". Selon elle, " le désengagement du fédéral a lourdement hypothéqué l'avenir des communautés ".

" Nous n'avons aucune raison de célébrer. L'égalité des peuples est loin d'être réalisée ".

Le président de la Société franco-manitobaine, Michel Chartier, a dénoncé de son côté l'attitude de la Gendarmerie royale du Canada (GRC), une agence fédérale, dans le dossier des services en française. Il a raconté que le Manitoba appuyait pourtant la communauté franco-manitobaine dans ses revendications, mais que c'était

cette fois le fédéral qui n'emboîtait pas le pas.

" Comment s'attendre à ce que le Manitoba continue à prendre des mesures favorables aux francophones, si le fédéral ne donne pas son appui? "

Le secrétaire parlementaire de la ministre du Patrimoine, Mauril Bélanger, reconnaît qu'il y a eu " des erreurs de parcours " de la part du gouvernement fédéral. Par exemple, Ottawa a cédé des pouvoirs aux provinces sans toujours s'assurer du respect intégral des droits linguistiques des minorités francophones : " Il faut faire un peu marche arrière ".

Il a d'ailleurs félicité l'Association des juristes d'expression française de l'Ontario, qui conteste présentement devant la Cour fédérale l'absence de dispositions linguistiques dans la *Loi sur les contraventions*. C'est tout juste s'il n'a pas ouvertement souhaité la défaite en cour du ministère de la Justice!

Le président de la Fédération des communautés francophones et acadienne, Gino LeBlanc, a pu constater sur le terrain lors d'une grande tournée nationale qui vient de prendre fin, que l'immigration est une préoccupation au sein des communautés francophones : " Les chiffres l'exigent. Les parlants français à la maison sont en déclin. Pour attirer les gens dans les communautés francophones, il va falloir se tourner vers l'immigration ".

Il met cependant en garde contre un trop grand empressement à réclamer des quotas d'immigration : " Si on ne se penche pas sur l'immigration de façon décisive, rapidement on va manquer le bateau mais avant d'aller chercher des quotas d'immigration, il faut être des sociétés d'accueil. Est-ce qu'on est des sociétés d'accueil? C'est bien beau amener des gens dans ta communauté mais il faut ensuite que tu les intègres, que tu acceptes leur culture. Avant d'aller chercher des milliers de francophones dans le monde pour les amener dans nos communautés, préparons la stratégie ".

Il n'y a pas que l'immigration. La santé en français est un des grands dossiers que la Fédération entend mener au cours de la prochaine année.

La première priorité du président de la FCFA sera enfin de s'assurer que l'ensemble de l'État fédéral prenne ses responsabilités à l'endroit des minorités francophones : " C'est beaucoup dire ".

**Tiré de
l'Association de la presse**